

REVUE BELGE  
DE  
**NUMISMATIQUE,**

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.



1885.

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1885

## LE CIMETIÈRE DE MARIEKERKE.

---

Au centre de l'île de Walcheren, sur l'ancienne route de Middelbourg à Westkapelle, se trouve un petit hameau composé de quelques habitations rurales, environnant un vieux cimetière.

Ce hameau, situé à un quart d'heure du village de Meliskerke, avec lequel il forme une seule commune, porte le nom de *Mariekerke* (1).

A l'époque de la réforme religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle, ce cimetière portait une petite église, qui a été démolie au xviii<sup>e</sup> siècle.

Son origine remonte probablement au xii<sup>e</sup> siècle.

On trouve son nom mentionné dans les chartes de 1247 et 1271 (2). Presque toujours, on y rencontre le nom de *Sente Mariekerke*; donc, on croirait qu'il a tiré son nom de celui de la Sainte-Vierge, mais il n'en est pas ainsi.

La plupart des communes en Zélande, ou du moins leurs chapelles, ont été fondées par des seigneurs ou par des dames nobles, et d'après eux les villages ont été

(1) On trouve une gravure de ce hameau dans l'*Atlas van Zeeland*, par TIRION. On peut y voir, que le hameau était cotoyé de deux de ces anciennes et remarquables collines, qui sont propres à la Zélande, et qu'on appelle « bergen » ou « vluchtbergen ». Ces collines n'y existent plus.

(2) VAN DEN BERGH, *Oork.*, I, blz. 239; II, blz. 94.

dénomés ; seulement, quand le nom du haut-seigneur ou de la dame fondatrice se trouvait parmi les saints, le village et le sanctuaire prenaient le même nom.

Quelquefois cette épithète du saint a pu se conserver dans le nom de la paroisse, comme *Sint-Maartensdyk*, *Sint-Janskerke*, *Sint-Anna ter Muiden* ; dans d'autres cas, le mot *saint* s'est perdu dans le cours du temps, par exemple dans *Aagtekerke*, *Boudewynskerke* et dans notre *Mariekerke*.

Dans les documents plus récents et même dans ceux qui ont une origine ecclésiastique, on se sert toujours du nom *Mariekerke* et non pas celui de *Sente-Mariekerke*.

Pour un petit hameau, qui dans son centre ne compte qu'environ cinquante habitants, le cimetière est assez grand. Tandis que les autres cimetières de l'île de Walcheren sont restés intacts, celui de Mariekerke a été occupé en partie par une ferme ; or, avec le consentement des autorités, le sol du cimetière a été en grande partie remué, cultivé et planté d'arbres.

Ce labourage exige des travaux annuels et c'est ainsi qu'on a trouvé de temps en temps, outre des ossements, qu'on a mis dans un grand puits, quelques menus souvenirs du bon vieux temps. Malheureusement ils sont de peu d'importance. Excepté quelques pauvres prêtres, nos morts n'étaient que des paysans plus pauvres encore.

On sait qu'au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, on avait encore de temps en temps l'habitude de mettre quelque argent dans le cercueil des morts, mais le temps n'était plus où l'on ornait les défunts de toute leur armure ou d'objets riches et luxueux ; du reste, les villageois n'en possédaient

pas, et l'argent parmi eux était probablement très rare.

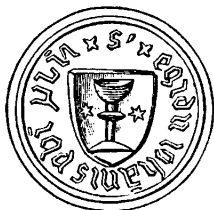
Tandis que les morts, qui ont été enterrés à Dombourg dans les premiers siècles de notre ère, emmenaient avec eux plusieurs objets en or et en argent, l'humble cimetière de Mariekerke n'a produit jusqu'à présent qu'un petit crochet ou serrure.

Il se pourrait néanmoins qu'autrefois on ait ramassé des objets plus intéressants, mais jamais personne n'en a fait mention. Quelques années de soins attentifs de la part des paysans ont suffi cependant pour conserver les quelques monnaies qu'on ramassa.

Ce sont de petites pièces en cuivre ou en billon, et en outre une matrice de sceau en cuivre jaune.

Parmi les monnaies ne se trouva qu'une seule pièce inconnue jusqu'à présent ; c'était un *quart de tain* du comte hollandais Guillaume VI (1404-1417), qui a été publié ailleurs.

Malgré cela, il me semble qu'il vaut bien la peine de mentionner aussi les autres pièces, et cela dans une revue belge, puisque l'île de Walcheren a été pendant de longues années une possession des comtes de Flandre, disputée par les comtes hollandais.



La matrice de ce sceau est en cuivre ; la forme en est ronde ; le diamètre est de 26 millimètres.

Elle porte au centre un calice entouré de deux petites étoiles, ce qui lui donne le caractère ecclésiastique.

L'inscription qui l'entoure, et qui est fort abrégée, est :  
*S. Egidij Johannis pbi priae.*

Ce qui veut dire :

*Sigillum Egidii Johannis presbiteri parochiae.*

(Sceau d'Égide, fils de Jean, curé de la paroisse.)

La partie supérieure du sceau porte une sorte de manche percé d'un trou pour passer une corde, afin de pouvoir le suspendre à la ceinture, comme c'était autrefois l'habitude.

Je dois le déchiffrement de la légende à l'obligeance de notre savant et expert archéologue, M. l'archiviste J.-P. van Visvliet, si versé dans la sphragistique de notre province.

Selon ce savant, c'est le sceau du prêtre *Égide, dit de Mugghaert, fils de Jean.*

Les anciens documents font heureusement mention de cet homme vénérable.

Il était chanoine de Sainte-Marie, à Utrecht, et recteur de l'église de Meliskerke, la paroisse qui, comme je viens de le dire, se trouve à une petite distance du cimetière où le sceau a été trouvé, et avec lequel Mariekerke a été réuni plus tard.

C'est par hasard que le nom de ce bon Égide nous est conservé dans les chartes; nous le devons aux querelles élevées entre les sires de Meliskerke et l'abbé de Middelbourg, nommé Jean van der Goes. Dans ces temps-là, les contestations entre les nobles et le clergé n'étaient pas rares.

C'était quelques années après l'apparition de la peste noire, qui régna si terriblement dans une grande partie de l'Europe.

On sait que, dans ces temps malheureux, le peuple s'empressait de faire des donations et de léguer ses biens à l'église ; celle-ci, en s'enrichissant de plus en plus, tâcha de s'emparer de tout. On comprend que la noblesse enviait ce bonheur à l'église, et tâchait à son tour d'améliorer son sort et d'obtenir les positions les plus avantageuses. Notre Égide a dû souffrir les conséquences d'une telle lutte, et en a été peut-être la victime.

En voici l'histoire :

L'évêque Henri I<sup>er</sup> d'Utrecht avait favorisé, déjà en 1251, l'abbé Nicolas de Middelbourg du droit de patronage sur l'église de Meliskerke, dont *Égide* fut *recteur* un siècle plus tard, en 1350 (1).

Nous ignorons ce qui s'est passé dans le laps de temps qui sépare 1250 de 1350, mais enfin, comme les chartes nous l'apprennent, les hauts seigneurs de Meliskerke, Symon Jan Paulusz. c. s., commencèrent à disputer le droit de patronage à l'abbé Jean de Middelbourg.

Il s'engagea un long procès, et une série d'actes ont été conservés jusqu'à nos jours.

En 1353, l'abbé Jean van der Goes et *Égide*, fils de Jean, désignèrent des arbitres dans cette dispute (2), d'où l'on peut conclure qu'*Égide* était *recteur* avec le

(1) J.-P. VAN VISVLIET, *Inventaris van het oud Archief der provincie Zeeland*, deel III, 4<sup>te</sup> afl., n<sup>o</sup> 53.

(2) *Loc. cit.*, deel III, afl. 2, n<sup>o</sup> 624.

consentement des sires de Meliskerke, et qu'il a tâché de veiller à leurs intérêts, qui étaient aussi les siens.

Le 5 juin 1357, un nouvel acte fut passé, afin de terminer le différend. Notre Égide, curé de Meliskerke, y assista, et parmi les témoins nous trouvons aussi le curé de Mariekerke, nommé J. W. Reyser (1).

Enfin la question fut terminée en faveur de l'abbé de Middelbourg, et le 31 juillet 1357 nous voyons Symon Jan Paulusz. de Meliskerke et les autres sires nobles renoncer à leurs droits sur la dite église, tandis qu'en même temps ils cèdent tous leurs dîmes à l'abbé (2).

Cette affaire terminée, l'évêque Jean d'Utrecht, en présence du nommé Égide et de plusieurs autres témoins, déclare, en août 1357, la paroisse de Meliskerke incorporée à l'abbaye de Middelbourg et en même temps, il la dote de tous les droits paroissiaux, des dîmes et de tout autre bénéfice appartenant à la dite église de Meliskerke, toutefois avec la clause conditionnelle que l'abbé put bénéficier avec la paroisse de Meliskerke, soit Égide, le recteur actuel, ou bien quelque autre de ses chanoines (3).

Un mois plus tard, le même Égide, dit de Mugghaert, en présence de l'archidiacre d'Utrecht, renonce solennellement à ses droits sur l'église de Meliskerke, et promet de ne jamais incommoder l'abbé ni de le vexer en aucune manière (4).

Il est assez probable qu'Égide a dû quitter, ou n'a pas

(1) *Loc. cit.*, deel III, afl. 2, n° 788.

(2) *Loc. cit.*, n° 793.

(3) *Loc. cit.*, n° 794.

(4) *Loc. cit.*, n° 795.

voulu continuer sa charge de recteur, car les documents nous disent que trois ans plus tard, en 1360, le doyen d'Utrecht investit comme tel un certain *Nicolas van Zirixe*, au lieu d'un certain *Jean de Kalkar* (').

On trouve dans la charte qui fait mention de la renonciation d'Égide de ses prétendus droits sur l'église de Meliskerke, charte que je dois à la bienveillance de M. van Visvliet, un ordre de l'archidiacre d'Utrecht, prescrivant que l'acte de la renonciation devait être muni de son sceau et de celui d'Égide, fils de Jean.

Le sceau de l'archidiacre, en cire verte, se trouve encore attaché à la charte originale, mais celui du prêtre a disparu.

Or, par la trouvaille inattendue de la matrice du sceau sacerdotal, on pourrait obéir une seconde fois à l'ordre de l'archidiacre, et l'acte pourrait briller avec ses deux sceaux, comme il l'a fait au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle.

D'où vient-il que le sceau d'un prêtre de Meliskerke ait été trouvé parmi les morts de Marickerke ?

L'histoire ne nous le dit pas.

Depuis 1357, le nom d'Égide, fils de Jean, ne reparait plus. On pourrait croire que le malheureux prêtre a quitté son village, pour finir ses jours paisiblement dans le voisinage.

Toujours est-il qu'il n'a pas été nommé curé de Marickerke, car nous y rencontrons comme tel, en 1350, 1358 et même en 1360, J.-W. Reyser, déjà mentionné.

En parcourant la table chronologique des chartes, je

(') *Loc. cit.*, n<sup>o</sup> 825.



trouve encore le nom d'un autre prêtre, nommé Égide, fils de Jean (Egidius Johannis) (¹).

Celui-ci vivait en 1428.

En février de cette année, il est proclamé curé de Meliskerke, par l'archidiacre d'Utrecht ; cependant il n'a pas été investi de cette charge, car, déjà en décembre de cette même année, il est nommé curé d'une église à Middelbourg (Kloosterkerk), où il a été solennellement investi, en novembre de l'année suivante (²).

C'est pourquoi je ne crois pas devoir attribuer le sceau au curé de 1428.

Parmi les quarante-cinq pièces que j'ai reçues comme provenant de ce cimetière, il n'y en a que la moitié que j'ai pu déchiffrer. Les autres, pour la plupart en cuivre, avaient tellement souffert, qu'elles n'étaient plus à reconnaître, seulement les lettres F L, dans le champ ou dans la légende, les attribuaient à la Flandre. Les monnaies qui étaient en meilleur état sont les suivantes :

PHILIPPE-AUGUSTE, ROI DE FRANCE.

1180-1226.

✱ PHILIPP · · REX.

Rev. MONETA DVPLEX; dans le champ :  
REGALIS.

Billon, trois exemplaires.

(¹) *Archief*, deel II, afl. 2, n° 1200.

(²) *Loc. cit.*, n° 1211.

\* PH . . . . VS REX. Croix pattée.  
Rev. MONETA REGALIS.

Billon.

JEAN, DUC DE BRETAGNE.

\* IOHANNES DVX.  
Rev. BRITANNIE.

Billon.

HUGUES IV, DUC DE BOURGOGNE.

1218-1272.

\* VGO BVRGVNDIE. Dans le champ : DVX.  
Rev. DIVIONENSIS.

Billon.

LELEWEL, *Atlas de numismatique du moyen-âge*, pl. IX, n° 44.

LOUIS DE NEVERS, COMTE DE FLANDRE.

1322-1346.

\* LVD — COM — FLA — ORI.  
Rev. MONETA FLORSIS.

Billon.

GAILLARD, n° 497.

JEAN SANS PEUR, COMTE DE FLANDRE.

1404-1419.

\* IOHS · D' · B' · COM · FLAND.  
Rev. MONETA : FLANDRIE.

Æ.

SERRURE, *Cabinet du prince de Ligne*, 1847, n° 89.

Une variété de la pièce, figurée dans DEN DUYTS, n° 59.

Æ.

PHILIPPE LE BON, COMTE DE FLANDRE.

Première période, 1449-1430.

\* PHS . . . . FL . . . .

Rev. . . . . COM : FLATN. Croix pattée cantonnée  
de FLATD.

Billon.

SERRURE, n° 93.

ANTOINE DE BOURGOGNE, DUC DE BRABANT.

1404-1415.

\* ANTONIVS · DVX · BRAB'.

Rev. MONETA · BRABANT.

Billon.

VAN DER CHIJ, *De munten der hertogdommen Brabant en  
Limburg*, pl. XIII, n° 5.

PHILIPPE DE SAINT-POL, DUC DE BRABANT.

1427-1430.

\* PHS : DVX : BRABANTIE : z : LIMB.

Rev. \* MONA — TA : NOV — T : LOVA —  
NIENS'. Croix pattée, coupant la légende, cantonnée  
de B R A B.

Argent.

VAN DER CHIJ, pl. XV, n° 3.

PHILIPPE LE BON, DUC DE BRABANT.

1430-1467.

Double mite.

Æ.

VAN DER CHIJ, pl. XVI, n° 12.

\* PHS : DEI : GRA : DVX : BVRG : MÆCH.

Rev. \* MONETA NOVIT : FATCTA : MÆCH.

E.

Type varié de VAN DER CHIJS, pl. XVI, n° 44.

ALBERT DE BAVIÈRE, COMTE DE HOLLANDE.

1359-1404.

\* ALBERT : DVX : COMITIS : HOLLANDIAE.

Rev. : NOVIT : MONETA — M — HOLLANDIAE.

Billon,

Type varié de VAN DER CHIJS, *Holland en Zeeland*, pl. XXXVI,

n° 44.

GUILLAUME VI, COMTE DE HOLLANDE.

1404-1447.

\* GVILHELMVS : DVX : HOLLANDIAE.

Rev. MONETA M — HOLLANDIAE : S — ZE.

Billon.

*Bulletin de numismatique et d'archéologie*, t. II, pl. VIII, n° 5.

\* GVILHELMVS : DVX : HOLLANDIAE : ZE.

Rev. HOLLANDIAE — ZE — HOLLANDIAE.

Billon.

VAN DER CHIJS, pl. IX, n° 42.

JEAN DE BAVIÈRE, COMTE DE HOLLANDE.

1421-1425.

\* IOHANNES : DVX : BAVARIAE : FILIUS . . . ROTHOMAGENSIS . . .  
HOLLANDIAE : ZE.

Rev. \* PAX : DOMINI . . . ROBERTI . . .  
HOLLANDIAE.

Billon.

VAN DER CHIJS, pl. XII, n° 43.

PHILIPPE LE BEL ET MAXIMILIEN, COMTES DE HOLLANDE.

1482-1496.

Demi-sol.

Billon.

VAN DER CHUJS, pl. XX, n° 50.

PHILIPPE LE BEL (seul).

1496-1506.

Demi-sol.

Billon.

VAN DER CHUJS, pl. XXI, n° 44.

SEIGNEURIE DE QUINRE.

Une pièce en cuivre; imitation des monnaies de Louis de Nevers.

\* ΜΟΝ ΟΥΝ . . . . . Croix cantonnée de  
G T N D.

Rev. ΜΟΝΕΤΑ ΤΛΟΣΤΣ. Dans le champ,  
grand U.

Æ.

VAN DER CHUJS, pl. XX, n° 9.

GUILLAUME I<sup>er</sup> DE NAMUR.

1337-1391.

Dans le champ, grand G.

Légende : \* GOMES NAMVR : G.

Rev. . . . . NAMVRG.

Æ.

GUILLAUME II.

1391-1448.

✱ **GVILLELMVS : COMES.** Dans le champ :  
**NR̄M̄.**

**Rev. MONETA : BRABRGEN.**

Æ.

SERRURE, n° 48.

MONNAIE DE CUIVRE OU IMITATION DE MONNAIE  
DE LA SEIGNEURIE DE BORNE.

✱ **MONETA BORNE . . . . .**

VAN DER CHIES, p. 72.

Quand on groupe ces monnaies on trouve :

Des monnaies de France, de 1186-1272 ;

— de Flandre, de 1322-1430 ;

— de Brabant, de 1404-1467 ;

— de Namur, de 1337-1418 ;

— de Hollande, de 1559-1506.

Quoique ces pièces n'aient pas d'intérêt pour les numismatistes, elles ont pourtant quelque valeur pour l'histoire de la Zélande, bien que les conséquences qu'on puisse en tirer ne soient pour la plupart que négatives. D'abord, elles prouvent que l'origine de ce cimetière semble dater du XII<sup>e</sup> siècle, et qu'il n'a pas été de beaucoup antérieur à l'an 1186.

Aussi est-il bien probable que l'église de Mariekerke

date du même temps que sa voisine de Hooghelande ; or, dans le précieux catalogue des chartes publié par M. van Visvliet, on lit que la chapelle de Hooghelande, a été fondée en 1188 (1). De ce petit hameau, plus chétif encore que celui de Mariekerke, et éloigné de celui-ci d'une demi-heure, il ne reste aujourd'hui qu'une petite ruine pittoresque.

On sait que l'île de Walcheren a été en tout temps un objet de convoitise pour les princes voisins.

Pendant le IX<sup>e</sup> siècle, c'étaient les barbares qui y firent de continuelles incursions.

Plus tard, du milieu du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au commencement du XIV<sup>e</sup>, la population souffrit par les guerres entre les comtes de Flandre et ceux de Hollande.

Ce n'est qu'en 1323, que par l'intermédiaire du roi de France, Philippe le Bel, qui s'était mêlé de la question, les îles zélandaises furent données au comte Guillaume III de Hollande, tandis que celui-ci renonça pour toujours à ses droits sur les villes d'Alost, de Grammont, le pays de Waes et la contrée connue sous le nom *des Quatre Offices* (2).

Guillaume III fut donc le premier comte qui avec plein droit s'appela *comte de Hollande et de Zélande*.

Aussi van der Chijs nous apprend qu'il a été le premier comte qui prit ce double titre sur ses monnaies (3) ;

(1) *Loc. cit.*, deel III, afl. 1, n<sup>o</sup> 3.

(2) VAN DER CHIJS, *De munten des voormalige graafschappen Holland en Zeeland*, blz. 432.

(3) *Loc. cit.*, blz. 432.

cependant quand on consulte les planches de l'ouvrage de cet illustre auteur, on n'en trouve aucune qui peut servir de preuve à cette assertion.

Malgré ces luttes et les batailles qui en ont été la conséquence, notre cimetièrre de Mariekerke, quoique datant du XII<sup>e</sup> siècle, n'a fourni aucune trace des monnaies des premiers comtes de Hollande et de Flandre.

On pourrait en conclure que ces batailles se sont souvent livrées sur la mer, ou dans son voisinage.

Ailleurs, à Dombourg, à proximité de la mer, on a trouvé plusieurs petits deniers qu'on a attribués à Florent III ou, selon un autre numismate, à Florent IV, comtes de Hollande (1).

Le cimetièrre de Mariekerke n'en a pas fourni, pas même de Florent V, qui cependant a frappé beaucoup de monnaie, et qui reçut en dot les îles zélandaises du comte flamand Guy de Dampierre, à l'occasion de son mariage avec sa fille Béatrix.

L'argent hollandais était rare parmi la population rurale de Walcheren, c'est pourquoi il n'a pas pu éloigner la monnaie flamande, qui y avait circulé depuis longtemps; aussi le cimetièrre de Mariekerke nous fournit encore des pièces flamandes du règne de Philippe le Bon (1430-1467), quoique, en 1523, Guillaume III de Hollande en fut déjà devenu le possesseur légitime. Quant aux comtes de Flandre, aucune trace des monnaies des Baudouin, de Guy de Dampierre, ni d'aucun autre comte antérieur à Louis de Nevers.

(1) *Revue belge de numismatique*, 1874, p. 244.



Notre humble cimetièrre, tout en nous enseignant l'inconstance des choses humaines, ne nous offre rien qui puisse nous éclairer sur l'histoire de cette île, ni nous raconter davantage des batailles de ses souverains belliqueux.

Parmi les monnaies hollandaises, on ne trouve aucune pièce qu'on pourrait désigner comme sortie de l'atelier monétaire de Middelbourg.

Cependant, dans les derniers temps, on a constaté que cette ville a frappé de la monnaie au moyen âge.

On connaît déjà le denier de Guy de Namur, frappé à Middelbourg, lors de la prise de cette ville en 1303 (1), et les petits deniers à l'effigie des abbés, avec la légende : *Civ. mid* (2).

Encore pourrait-on ranger peut-être dans cette catégorie, les petits deniers aux deux crosses ou à trois bâtons, comme un savant numismatiste l'a proposé; cependant d'autres écrivains les ont attribués à Saint-Omer et à Tournai.

Qu'il a existé un atelier monétaire à Middelbourg, au XIV<sup>e</sup> siècle, van der Chijs l'a déjà démontré (3).

Le compte des frais de la construction de cette maison, qui nous est conservé, contient tous les détails des dépenses, pour la construction d'une monnaie comtale.

On y lit d'abord que Jean d'Enghels et un maître

(1) VAN PETEGEM, *Guy de Flandre et sa monnaie de Middelbourg*, p. 7.

(2) *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*, t. 1<sup>er</sup>, pl. VII. n° 43.

(3) VAN DER CHIJS, *Holland en Zeeland*, blz. 240.

monnayeur étaient envoyés de Zierikzee, pour choisir à Middelbourg un lieu et une maison propres à servir d'hôtel de monnaie.

Les frais de voyage de ces deux personnages montaient à 10 schellingen.

Il paraît qu'ils ont choisi certaine maison, qui appartenait à un nommé Jean, fils de Sys.

Après cela suivent les noms des ouvriers charpentiers et maçons, le montant de leur gage pendant tout le travail, l'énumération des différents matériaux employés pour la construction de la maison, dont le toit était construit en paille.

Très probablement, cet hôtel de la monnaie de 1366 fut le premier qu'on érigea à Middelbourg.

Dordrecht, cette ville favorisée par les comtes hollandais, et qui frappa déjà de la monnaie pendant le règne de Florent V, avec son nom mentionné dans la légende (*Moneta dordraci*), n'a pas possédé une monnaie avant l'an 1355 (1).

Jusqu'alors, le comte faisait de temps en temps un contrat avec des personnes habiles, pour lui frapper de la monnaie, mais ces personnes n'étaient pas tenues à un lieu fixe, et elles jouissaient d'une parfaite liberté à cet égard ; seulement on veillait sur l'aloi et sur le poids de la nouvelle monnaie.

Ce n'est qu'en 1355 que le comte Guillaume V favorisa le monétaire Jean van Schotem, à Dordrecht, d'une maison pour servir d'atelier monétaire, et lui promit en

(1) *Loc. cit.*, blz. 483.

outre tous les matériaux dont il aurait besoin, excepté les matrices et le charbon.

Environ dix années plus tard, en 1366, on construisit à Middelbourg la maison déjà citée, qui devait servir peu d'années de monnaie comtale.

Il est bien à regretter qu'aucun document important n'ait été conservé concernant les premières opérations financières de cet atelier monétaire.

Seulement, d'après van der Chys, une charte de 1367<sup>(1)</sup>, donnée à Middelbourg, une année après la construction de la monnaie, ayant rapport aux affaires monétaires du comte, parle très distinctement *des ouvriers qui travaillent à notre monnaie de Hollande et de Zélande*, tandis qu'une autre parle d'une corporation zélandaise de monnayeurs<sup>(2)</sup>, qui exista en 1401, ce qui suppose naturellement que l'atelier monétaire existait encore à Middelbourg.

Ce qui prouve d'ailleurs l'existence de cet hôtel, c'est que dans un compte appartenant à la collection de la ville<sup>(3)</sup>, datant de 1597; on trouve une somme de 500 florins hollandais, payée au comte, avec le consentement des principales villes et des autorités zélandaises, pour son *sleyscat*.

Le *sleyscat* était le droit de seigneurage ou tantième dû au comte pour telle somme d'argent frappée dans un hôtel de monnaie.

(<sup>1</sup>) *Loc. cit.*, blz. 213.

(<sup>2</sup>) *Loc. cit.*, blz. 246.

(<sup>3</sup>) H.-M. KESTELOO, *De stadsrekeningen van Middelburg van 1365-1449, in archief van het Zeeuwsch genootschap der Wetenschappen*, 5<sup>d</sup>e deel, 2<sup>d</sup>e stuk, blz. 246.

Sous le règne des comtes suivants, le nom de l'hôtel zélandais n'est cité que rarement, et il est bien probable que sous le règne de Philippe le Bon (1430-1467) il n'exista plus.

Pour ma part, je ne connais pas les pièces qui ont été certainement frappées dans la région zélandaise, chose d'ailleurs bien difficile à connaître, puisque les marques adoptées par les différents ateliers monétaires ne sont venues en usage que sous le règne de Philippe le Bon.

Une seule monnaie porte la légende « moneta de Zelandia », mais cette pièce ne peut pas être mise dans cette catégorie, puisqu'étant frappée sous le règne de Guillaume V (1346-1359), elle n'a pas pu sortir d'un atelier qui a été érigé en 1366.

Dans la ville même, il ne reste aucun souvenir de cette maison ; seulement on trouve dans un quartier très ancien une petite rue, nommée *Penninck-Hoek*. Personne ne peut éclaircir l'origine de ce nom ; tout ce qu'on en sait, c'est que le « penninck-hoek » est déjà mentionné dans un compte datant de 1403-1404 (1). Eh bien, il se pourrait que le nom obscur de « penninck-hoek » (coin de la monnaie) fût le seul souvenir de la maison monétaire d'autrefois.

C'est bien peu de chose qu'on a pu retrouver d'un hôtel de monnaie à Middelbourg, antérieur à celui érigé

(1) *Archief*, 5<sup>d</sup>e deel, 2<sup>d</sup>e stuk, blz. 185.

en 1579. Peut-être les trouvailles ultérieures des cimetières de Walcheren seront-elles en état de répandre plus de lumière à ce sujet, ainsi que sur d'autres points obscurs de l'histoire monétaire *Flamando-Zélandaise*.

MARIE DE MAN,  
à Middelbourg (Zélande).

---